

NATIONS UNIES

CONSEIL  
ECONOMIQUE  
ET SOCIAL



Distr.  
GENERALE

E/CN.4/699/Add.1

5 avril 1954

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME  
Dixième session  
Point 8 de l'ordre du jour

COMPOSITION DE LA SOUS-COMMISSION DE LA LUTTE CONTRE LES MESURES  
DISCRIMINATOIRES ET DE LA PROTECTION DES MINORITES

Note du Secrétaire général

1. Mme Oswald B. Lord, membre de la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités, a adressé au Directeur de la Division des droits de l'homme, le 31 mars 1954, la lettre suivante :

"Par suite de mes nombreuses autres occupations, je suis dans l'obligation de me démettre de mes fonctions à la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités, dont la Commission des droits de l'homme m'a élue membre à sa neuvième session. C'est avec regret que je renonce à l'honneur de participer aux travaux de la Sous-Commission."

-----